

Centre régional de compostage de Vaudreuil-Soulanges

La MRC de Vaudreuil-Soulanges confirme avoir retenu un site en zone industrielle à Coteau-du-Lac qui répond aux considérations et exigences économiques, environnementales et sociales

Vaudreuil-Dorion, le 24 avril 2025 – La MRC de Vaudreuil-Soulanges confirme avoir retenu un site en zone industrielle à Coteau-du-Lac pour l’implantation de son Centre régional de compostage. Au terme d’un processus rigoureux et d’une analyse étoffée des sites potentiels sur son territoire, les membres du conseil de la MRC ont entériné hier soir une résolution autorisant le dépôt d’une offre d’achat conditionnelle pour le terrain visé.

La réalisation de ce projet contribuera à assurer la valorisation optimale des résidus organiques provenant uniquement des collectes effectuées sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges. En plus de réduire significativement les coûts et les émissions de gaz à effet de serre liées au transport de ces matières; actuellement valorisées à Lachute, ce sont à terme 24 000 tonnes de matières organiques qui seront détournées annuellement des sites d’enfouissement. Planifié sur un horizon d’exploitation initial de 40 ans, le projet représente un investissement estimé à 34 millions de dollars, qui inclut l’achat du terrain, la réalisation des études environnementales et techniques, la construction des infrastructures, ainsi que l’achat des équipements requis. Le début de l’exploitation du Centre régional de compostage de Vaudreuil-Soulanges est envisagé pour le printemps 2028.

Le choix de ce site s’est fait en tenant compte de l’ensemble des considérations et exigences économiques, environnementales et sociales soulevées lors de la dernière mouture du projet. Cette analyse a été réalisée par un bureau de projet composé de professionnels et d’experts multidisciplinaires de la MRC et de ses partenaires.

Rappelons qu’un centre de compostage est un lieu où les résidus organiques acceptés dans le bac brun comme les feuilles d’automne, les résidus verts ou de tables, sont envoyés pour être valorisés et produire un compost de qualité, pouvant par la suite être redistribué aux municipalités et aux citoyens. À la différence d’un lieu d’enfouissement technique, le processus de transformation de la matière effectué dans un tel centre s’appuie sur des technologies écologiques simples, éprouvées et efficaces, qui ne comporte aucun enfouissement ou entreposage à long terme sur le site.

« La MRC a effectué un travail d’analyse colossal pour identifier le site idéal pour l’implantation du Centre régional de compostage. Nous croyons fermement qu’il répondra aux attentes des citoyens et des parties prenantes, qui ont véritablement été prises en compte dans l’analyse réalisée par notre bureau de projet. Il est clair que la réussite de ce projet passe par la participation de la